

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 30 juin 2010

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**PATRIMOINE ET  
TOURISME-  
SUBVENTION  
POUR UNE  
MANIFESTATION  
PONCTUELLE –  
ANNEE 2010**

Date de convocation du Conseil Municipal

24 juin 2010

Date d'affichage : 24 juin 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme GREZE à Mme LE DOARE

Mmes DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGAN à M. PERESSE

Absent

M. JARNO

## **PATRIMOINE ET TOURISME- SUBVENTION POUR UNE MANIFESTATION PONCTUELLE – ANNEE 2010**

### **Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS**

La commission « Patrimoine et tourisme » a examiné la demande de subvention de l'Association Républicaine du Monument de la Fédération Bretonne-Angevaine de Pontivy (ARMOFEBRAN) pour l'organisation du 220 ème Anniversaire des serments de Pontivy le 6 février 2010.

Elle émet son accord pour une subvention de 900 euros

#### **Nous vous proposons :**

- d'approuver l'attribution de la subvention indiquée ci-dessus

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES PAR 31 VOIX « POUR » et 1  
«ABSTENTION » de Mme RAMEL-FLAGEUL  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 1er juillet 2010**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**